

Élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Bureau d'études Go Pub Conseil

RÉUNION DE CONCERTATION : PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX
(29.11.2021)



SOMMAIRE

0. Introduction
1. Les notions essentielles
2. Premiers constats : publicités et préenseignes
3. Premiers constats : enseignes
4. Conclusion

INTRODUCTION

#00

Tour de table introductif



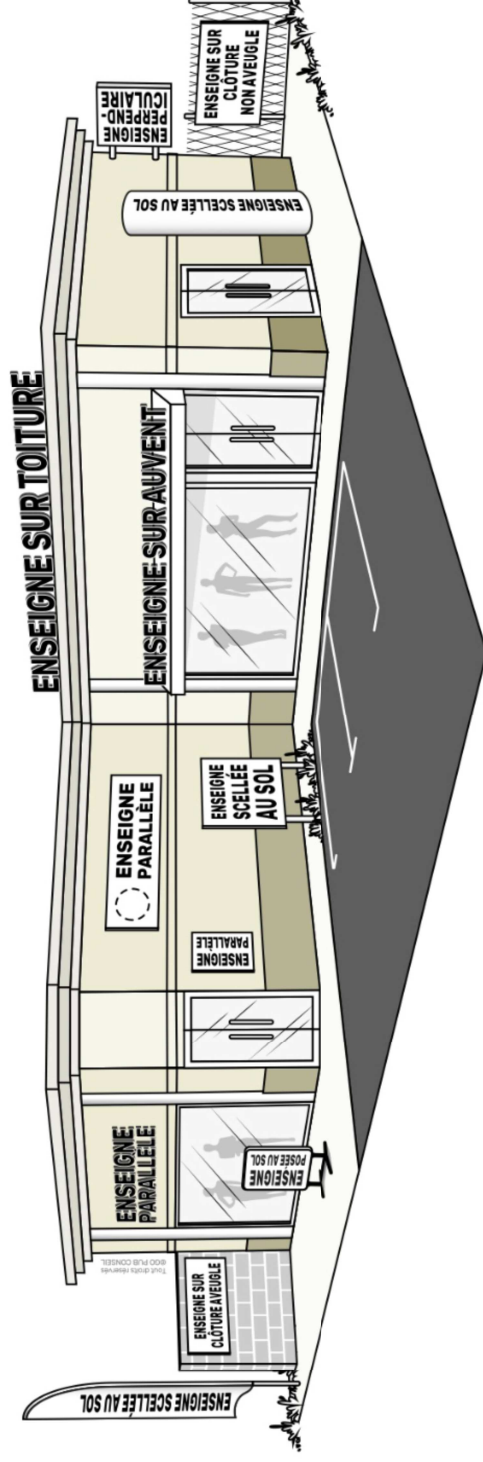
Introduction de la collectivité
Présentation des acteurs présents

LES NOTIONS ESSENTIELLES

#01 Qu'est-ce que la publicité extérieure ?

ENSEIGNE

Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.
(article L581-3-2° du code de l'environnement)



i Il s'agit d'une réglementation différente à celle des publicités et pré enseignes

#01 Qu'est-ce que la publicité extérieure ?

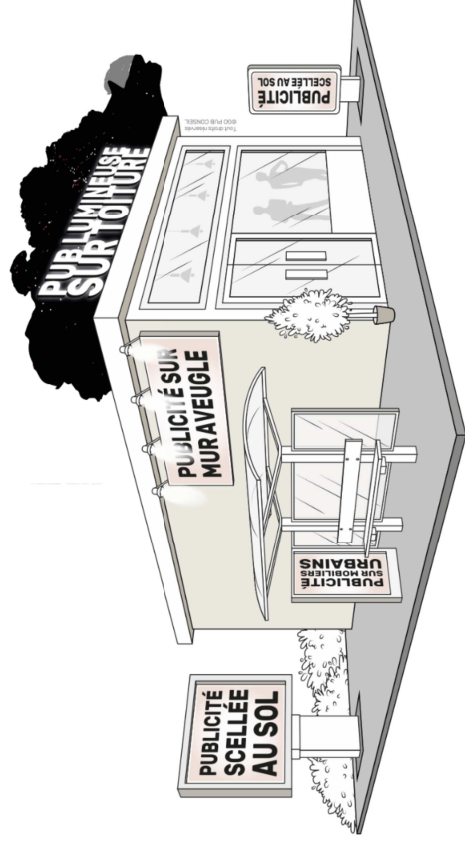
PRÉENSEIGNE

Toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée. (article L581-3-3° du code de l'environnement)

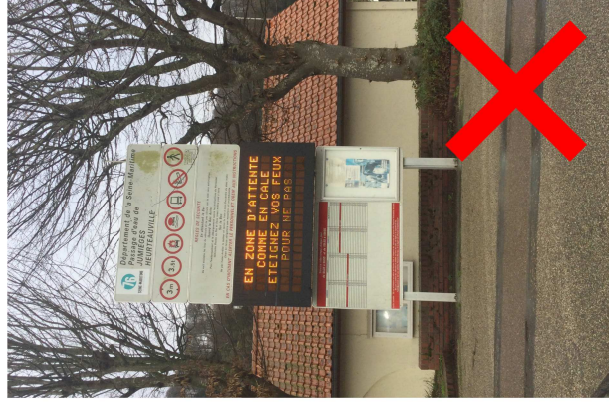


PUBLICITÉ

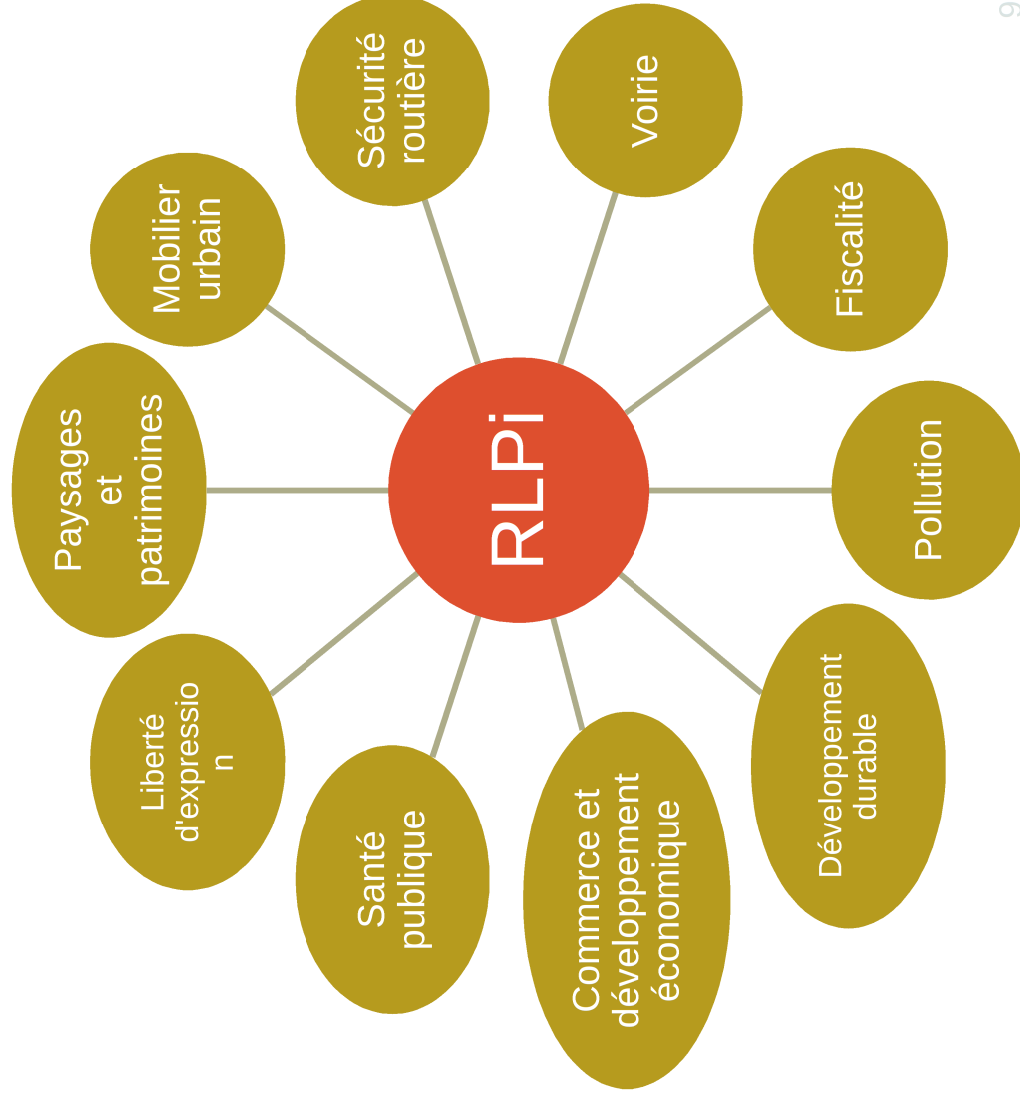
Constitue une publicité, à l'exclusion des enseignes et des préenseignes, toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention, les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images étant assimilées à des publicités. (article L581-3-1° du code de l'environnement)



#01 Qu'est-ce que n'est pas la publicité extérieure ?



Un outil au service des paysages et à la croisée de nombreux sujets...



#01 Pourquoi un RLPi ?

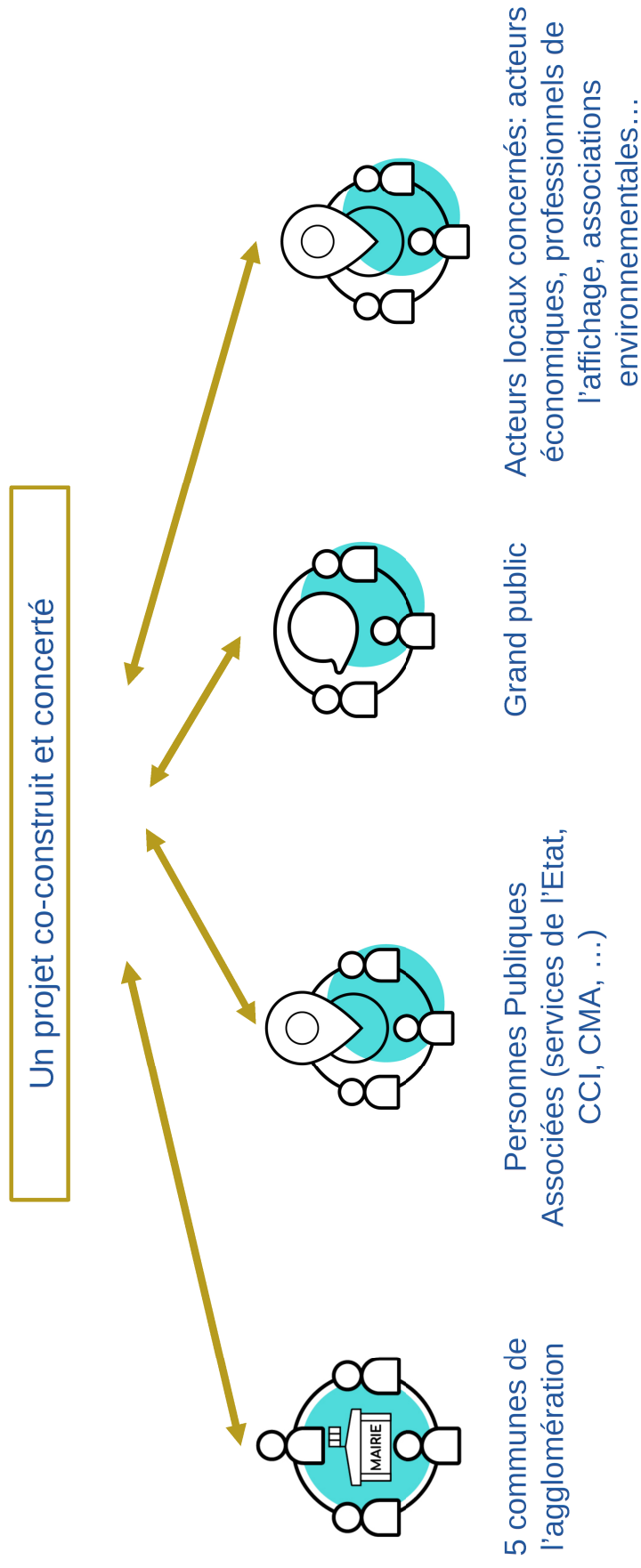
- **Définir / encadrer la place de la publicité extérieure dans notre quotidien**
- **Co-construire une vision de l’affichage extérieur partagée avec toutes les communes**
- **Mettre en place des règles simples, harmonisées, cohérentes et équitables pour les acteurs économiques et les communes**
- **Fixer un cadre local pour l’affichage extérieur répondant aux enjeux locaux de préservation des paysages et patrimoines mais aussi de qualité, de cohérence et de bonne intégration des supports**
- **Conformer les RLP existants au nouveau cadre réglementaire national en adaptant celui-ci aux spécificités locales** (*RLP de l’Ile d’Olonne de juin 2011 et RLPi des Sables d’Olonne de juillet 2011*)

#01 Un cadre légal déjà contraignant



Les informations clés :

- **Hors agglomération et sur certains supports = publicité interdite**
- **En périmètres patrimoniaux = publicité interdite** → possibilité de déroger de façon « mesurée » aux abords des monuments historiques et dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- Hors agglomération principale des Sables d'Olonne, publicité légalement très limitée
- Des règles structurées autour de caractéristiques simples :
 - ✓ Lieu d'implantation
 - ✓ Format (surface, hauteur, hauteur au sol, largeur)
 - ✓ Nombre
 - ✓ Densité
 - ✓ Luminosité
 - ✓ etc...



#01

Une démarche de travail similaire au PLUi

Phase amont

Délibération du conseil communautaire prescrivant l'élaboration du RLPi et définissant les objectifs de la collectivité en matière de publicité extérieure et les modalités de concertation

Étape 1 : 2nd semestre 2021

Phase de diagnostic
1^{ères} réunions de concertation

Étape 2 : 1^{er} semestre 2022

Réflexions sur les orientations du futur RLPi
Traduction réglementaire
2^{ndes} réunions de concertation

Étape 4 : 2023

Enquête publique et rapport du commissaire-enquêteur

Étape 6 : 2023

Approbation du RLPi
Mise en œuvre du RLPi

Étape 3 : 2nd semestre 2022

Bilan de la concertation et arrêt de projet en conseil communautaire
Transmission pour avis aux communes membres, aux PPA et à la CDNPS (3 mois)

Étape 5 : 2023

Ajustements du projet
3^{èmes} réunions de concertation

*PPA : Personnes Publiques Associées
*CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

➤ **Un rapport de présentation :**

- ✓ Un diagnostic ;
- ✓ Les orientations et objectifs du territoire en matière de publicité extérieure ;
- ✓ L'explication des choix retenus par le territoire.

➤ **Une partie réglementaire :**

- ✓ Les adaptations locales de la réglementation nationale.

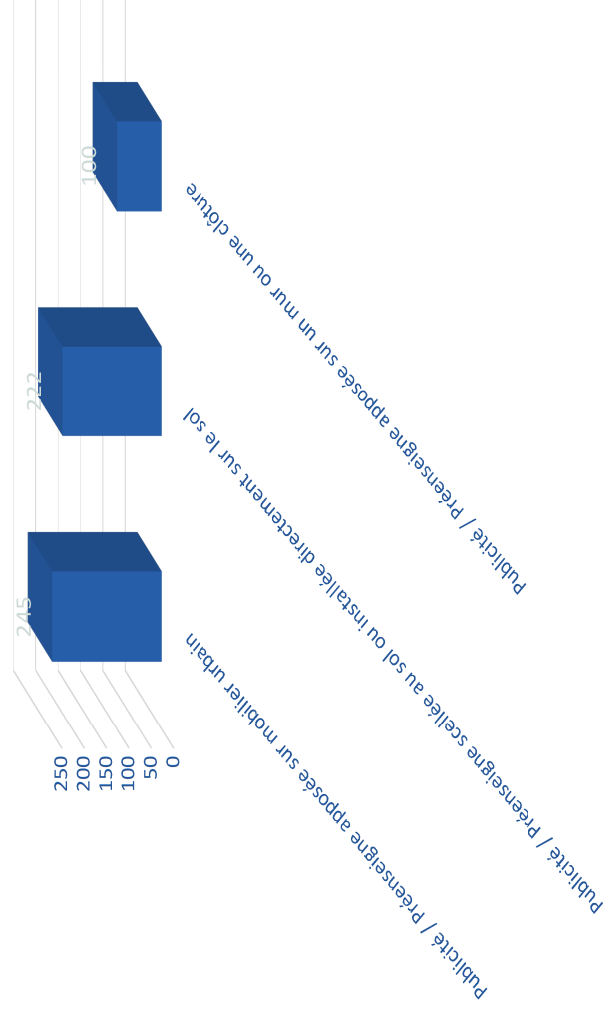
➤ **Des annexes :**

- ✓ Un plan de zonage ;
- ✓ Un plan figurant les limites d'agglomération (*pour chaque commune*) ;
- ✓ Les arrêtés de limites d'agglomération (*pour chaque commune*) ;
- ✓ Un lexique.

PREMIERS CONSTATS : PUBLICITÉS ET PRÉENSEIGNES

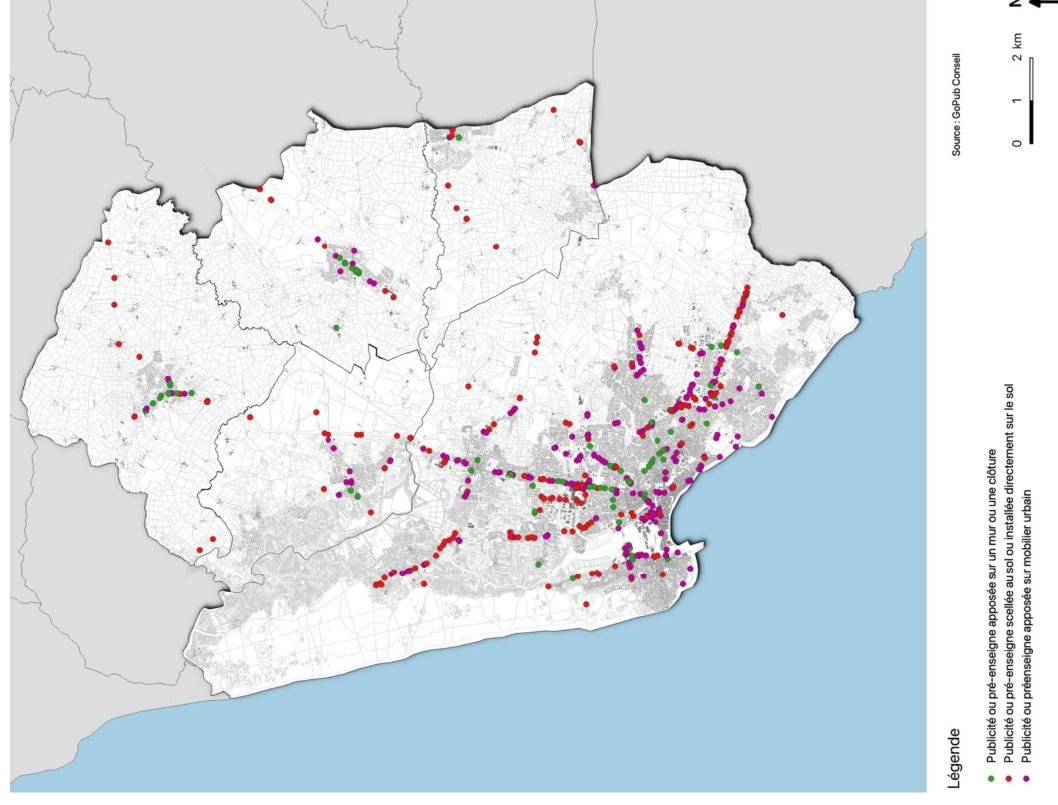
#02

Répartition des publicités et préenseignes



Les informations clés :

- 567 publicités et préenseignes recensées
- Principalement présentes sur la ville-centre sur les axes structurants et entrées de ville (D32, D760, etc.)



#02 Exemples de supports publicitaires recensés sur Les Sables d'Olonne Agglomération



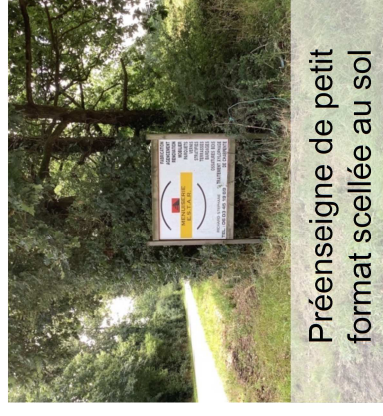
Abri voyageurs



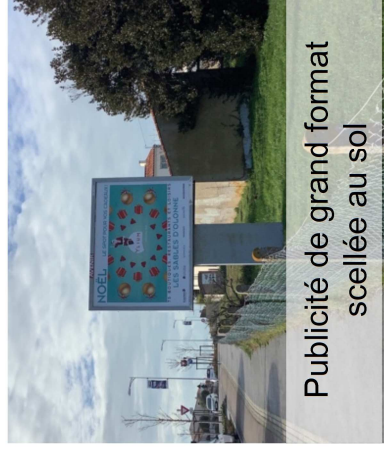
Mobilier urbain dit
d'informations locales



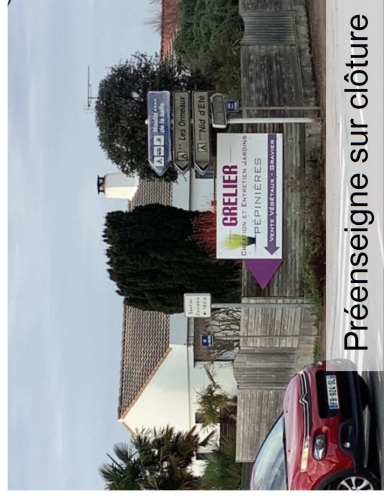
Colonne porte-affiche



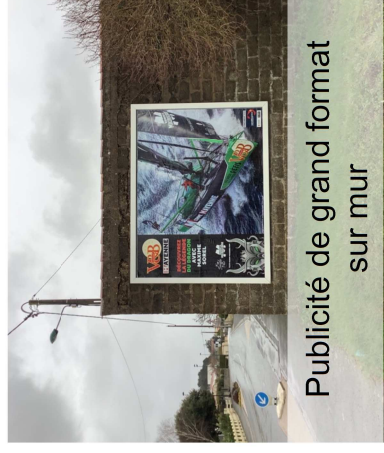
Préenseigne de petit
format scellée au sol



Publicité de grand format
scellée au sol



Préenseigne sur clôture



Publicité de grand format
sur mur



Préenseigne de petit
format sur mur

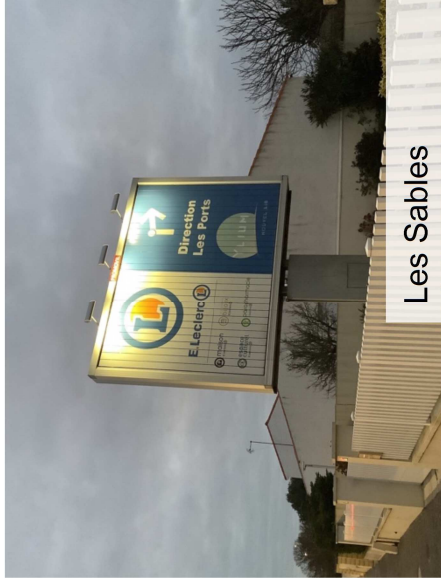
#02

Exemples de luminosité publicitaire recensée sur Les Sables d'Olonne Agglomération

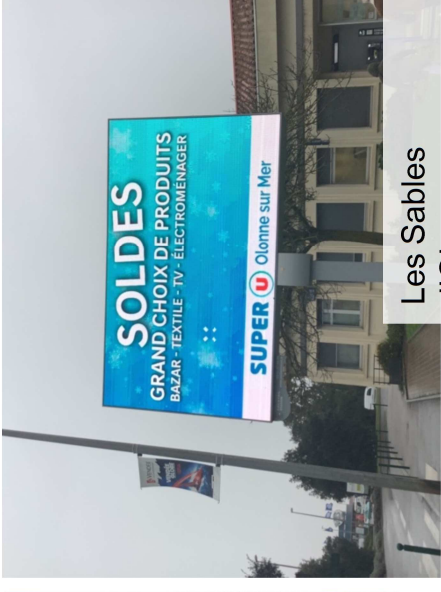
i

Les informations clés :

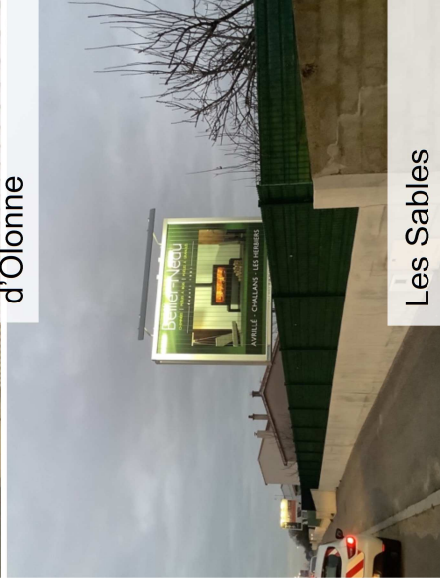
- Surtout éclairage par projection (spots ou rampes d'éclairage) ;
- Numérique possible uniquement aux Sables d'Olonne : une dizaine aujourd'hui.



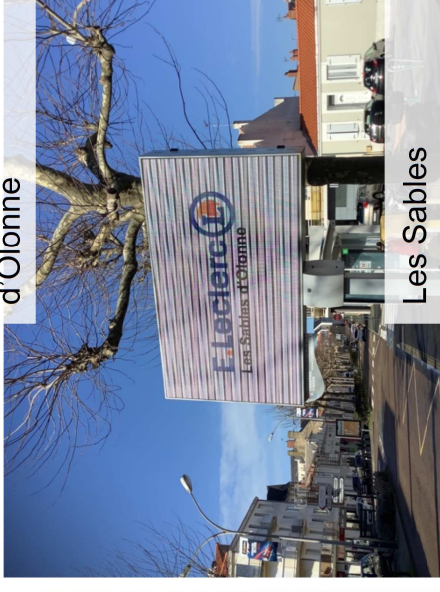
Les Sables
d'Olonne



Les Sables
d'Olonne



Les Sables
d'Olonne

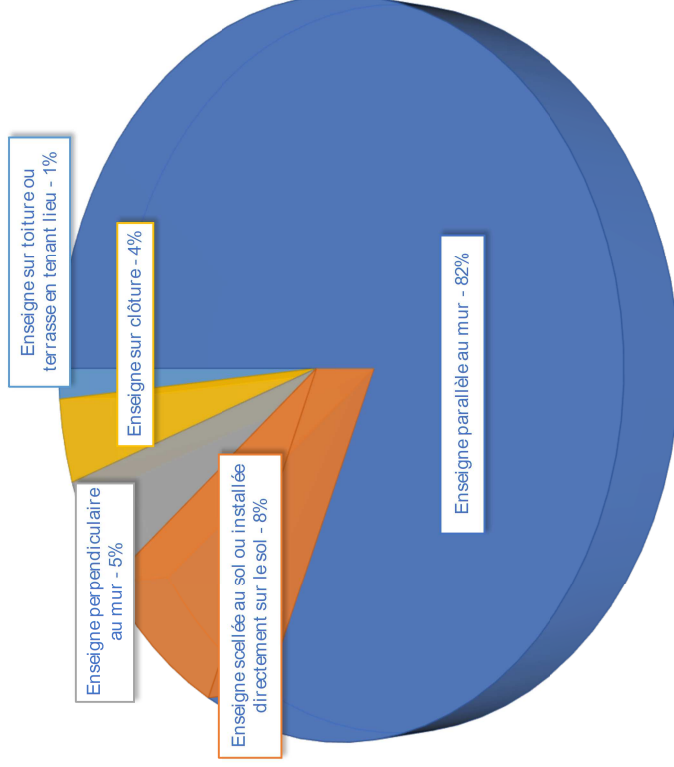


Les Sables
d'Olonne

PREMIERS
CONSTATS :
ENSEIGNES

#03

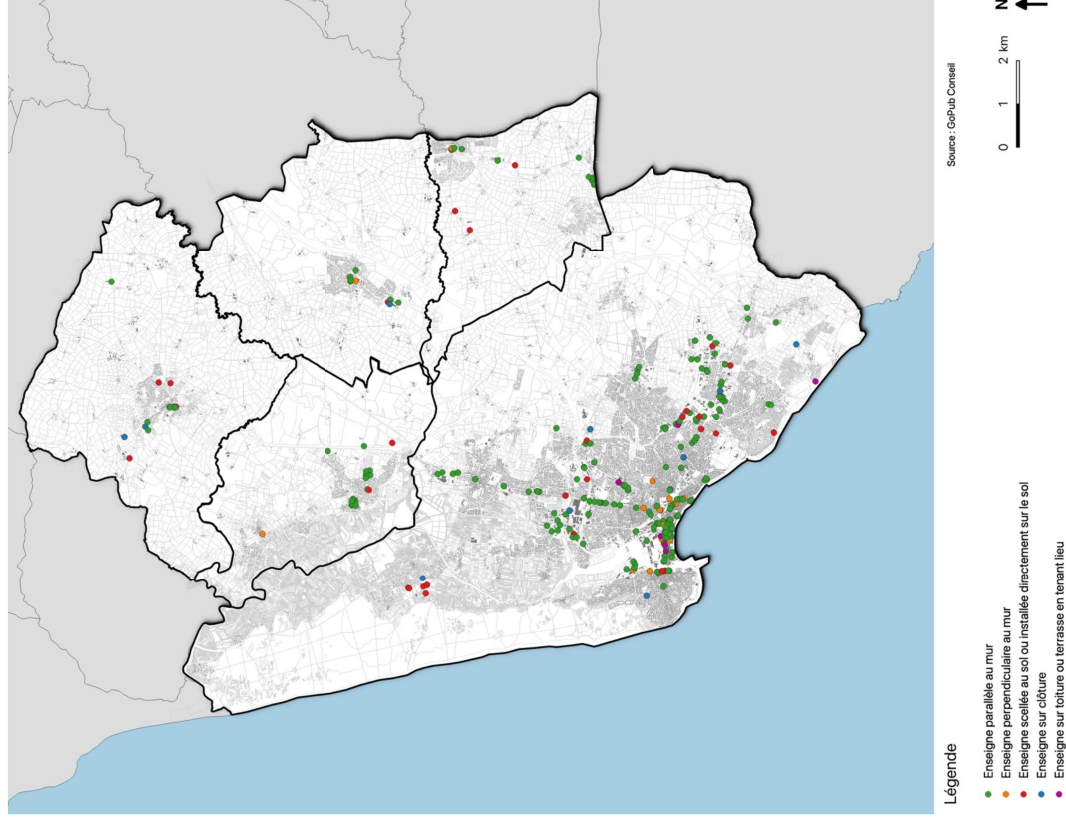
Répartition des enseignes



Les informations clés :

- + de 1400 enseignes recensées
- Principalement présentes en cœur de ville-centre et dans ses zones d'activités, plus éparées ailleurs (bourgs des 4 autres communes surtout)

Tous droits réservés GO PUB - Document confidentiel



#03 Exemples d'enseignes recensées sur Les Sables d'Olonne Agglomération



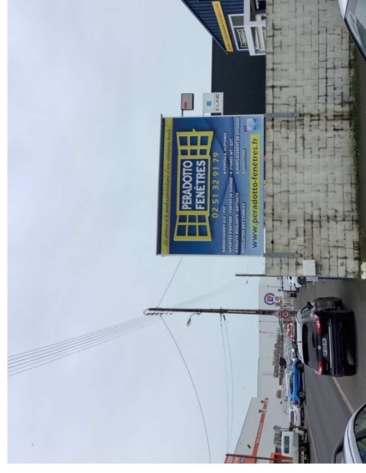
Enseignes parallèles au mur en lettres découpées et sur panneau de fond



Enseignes perpendiculaires au mur



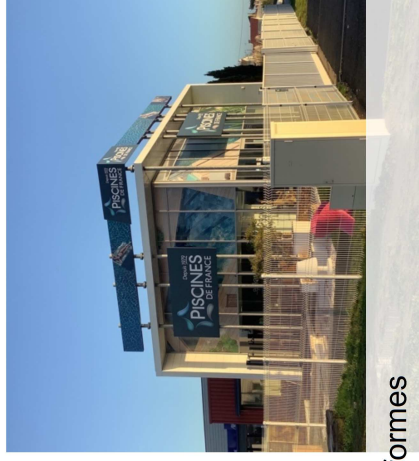
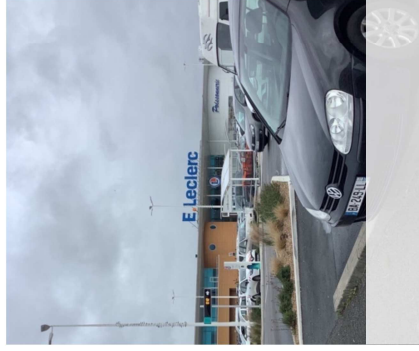
Enseignes scellées au sol ou installées directement sur le sol de diverses formes



#03 Exemples d'enseignes recensées sur Les Sables d'Olonne Agglomération



Enseignes sur clôture apposées sur des bâches ou un panneau rigide



Enseignes scellées au sol ou installées directement sur le sol de diverses formes

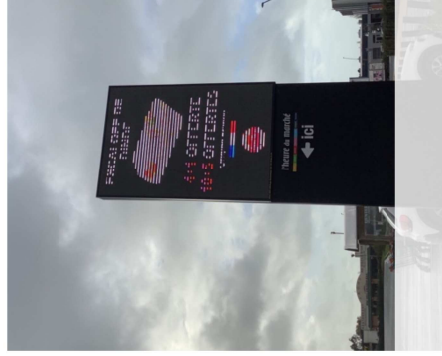
Exemples de luminosité des enseignes recensées sur Les Sables d'Olonne Agglomération



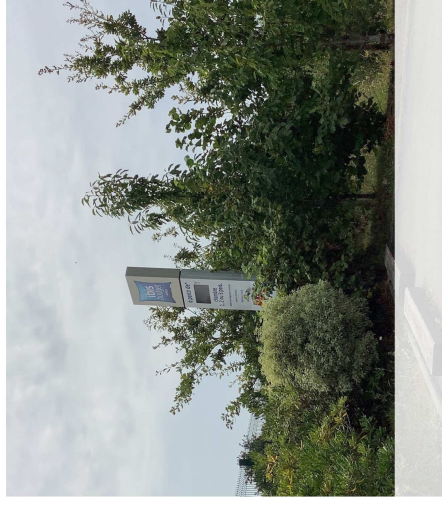
Éclairage par projection (spots et rampe d'éclairage)



Éclairage par transparence



Éclairage numérique



CONCLUSION

Merci pour votre
attention et votre
participation

